

1830 à 1869 : Martinet Besson à Trébillot.

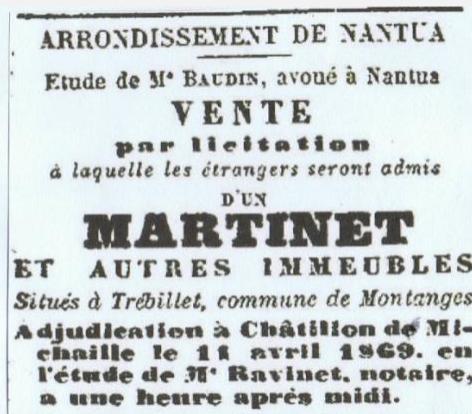
3 décembre 1827 : Mr François Besson, maréchal taillandier demeurant à Trébillot est dans l'intention de demander l'autorisation au Préfet de construire une forge qui serait desservie par des marteaux mue par les eaux de la source du lieu.

Le conseil municipal de Montanges reconnaît que cette construction serait d'un grand avantage pour la commune et celles environnantes et demande au préfet de donner un avis favorable.



Cette forge fabriquera des gros outils en fer nécessaires à l'agriculture tels que socs de charrues, pelles, haches, pioches, tridents, sabots pour l'enrayure des voitures au moyen de la source qui tombe de la montagne et qui fait mouvoir une papeterie que le propriétaire veut remplacer par le martinet.

2 janvier 1830 : Le sous préfet de Nantua autorise la création de la forge à eau demandée par le sieur Besson vu que cette création n'apporte aucune nuisance au voisinage et en particulier à Mr Savarin, propriétaire du moulin.



11 avril 1869 : Vente du Martinet

A la requête de Mlle Joséphine Besson, institutrice à Maillat, Henri Besson, martinatier à Grenaz (Thoiry), Auguste Besson, propriétaire du Martinet de Trébillot, contre les époux Rostand Auguste et Etienne Besson en qualité de parents d'Antoine Rostand, d'Aline Rostand et d'Auguste Rostand ses trois enfants mineurs issus de son mariage avec Clorinde Besson, décédée à Vizille. Et contre le sieur Jacques Moine sans domicile en France autrefois cafetier à Tacon puis Bellegarde en qualité de père et tuteur d'Henri Moine, son fils mineur issu de son mariage avec Hélène Agapite Besson, sa femme décédée à Trébillot.

Vente d'un bâtiment composé au rez de chaussée d'un martinet à deux marteaux, mû par la source de Trébillot et quatre appartements au premier étage.

